

 	Document :	FUP – Préconisation anémomètre
	Revision:	REV.0
	Revision date:	29/04/2024

# FUP – PRECONISATION ANEMOMETRE

## (Document de travail, à usage interne)

### Table des matières

<b>1. Cahier des charges initial</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Impossibilités techniques</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Proposition technique (en cours)</b> .....	<b>2</b>
a. Anémomètre : Sonic Anemometer - SKU 6415 – Davis Instruments. ....	2
b. Transmetteur radio solaire : Solar-Powered Wireless Sensor Transmitter - SKU 6332 – Davis Instruments. ..	2
c. Serveur réception données : MeteoBridge PRO V2- smartbedded. ....	2
d. Antenne déportée pour MeteoBridge PRO V2 : Antenne 868 Mhz IP67. ....	3
<b>4. Budget</b> .....	<b>3</b>
<b>5. Logiciel de transfert des données vers MAX.</b> .....	<b>3</b>
<b>6. Décharge de Responsabilité</b> .....	<b>4</b>

 	Document :	FUP – Préconisation anémomètre
	Revision:	REV.0
	Revision date:	29/04/2024

## 1. Cahier des charges initial

- Couleur de préférence gris ou noir.
- Sans fil.
- Auto-alimenté (cellule photovoltaïque)
- Compatible avec un système de fixation mécanique (filetage ou autre dans le corps de l'appareil).
- Capteur de préférence ultrason.
- Portée de communication 40 mètres.
- Les données de l'anémomètre seront transmises directement à l'armoire vent.

## 2. Impossibilités techniques

La portée de transmission sans fil de 40 mètres et l'alimentation solaire sont irréalisable avec une technologie Wifi. Le Wifi est trop énergivore. Il existe d'autres technologie sans fil, compatible avec l'alimentation solaire et la portée de 40 mètres mais dans tous les cas il faudra « sortir une antenne » de l'armoire vent. Comme vu avec Paulmier Julien, il est peut-être possible de sortir une antenne est de la cacher sous caillebotis bois.

## 3. Proposition technique (en cours)

La solution technique ci-dessous part du principe qu'une antenne pourra être sortie de la bulle métallique vent.

### a. Anémomètre : **Sonic Anemometer - SKU 6415 – Davis Instruments.**

L'anémomètre-girouette sonique ou à ultrasons 6415 de Davis Instruments permet une mesure avec précision la direction et la vitesse du vent sans pièces mobiles. La mesure de la vitesse couvre une gamme entre 0 et 144 km/h avec une grande précision.

### b. Transmetteur radio solaire : **Solar-Powered Wireless Sensor Transmitter- SKU 6332 – Davis Instruments.**

Reliée par câble à l'anémomètre, le transmetteur permet une portée jusqu'à 300 mètres en terrain découvert (ATTENTION : suivant datasheet !!). Il est alimenté par batteries et panneau solaire.

### c. Serveur réception données : **Meteobridge PRO V2- smartbedded.**

Station de réception des données transmises par l'anémomètre. Connectée en Ethernet dans l'armoire vent.

 	Document :	FUP – Préconisation anémomètre
	Revision:	REV.0
	Revision date:	29/04/2024

d. Antenne déportée pour MeteoBridge PRO V2 : Antenne 868 Mhz IP67.

Antenne déportée, à connecter au serveur MeteoBridge PRO V2, devra être placée sous le caillebotis bois. Un câble d'extension pourra être nécessaire suivant la position d'installation de l'antenne.

4. Budget

A	Anémomètre	674€ TTC	<a href="#">Vendeur</a>
B	Transmetteur	259€ TTC	<a href="#">Vendeur</a>
C	Serveur réception données	499€ TTC	<a href="#">Vendeur</a>
D	Antenne déportée	19,99€ TTC	<a href="#">Vendeur</a>

En sus, il faudra un développement logiciel pour transférer les données vers le logiciel MAX msp.

5. Logiciel de transfert des données vers MAX.

En sus, il faudra un développement logiciel pour transférer les données vers le logiciel MAX. Ce logiciel sera chiffré séparément.

 	Document :	FUP – Préconisation anémomètre
	Revision:	REV.0
	Revision date:	29/04/2024

## 6. Décharge de Responsabilité

Lazarewicz Julien ci-après dénommé(e) "le Prestataire", et Citynox, ci-après dénommé(e) "le Client", il est convenu comme suit :

- **Objet** Le Prestataire s'engage à fournir des services de consultation et/ou de fourniture de matériel conformément aux spécifications convenues avec le Client. Le Client reconnaît que la réussite des services fournis dépend en partie de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations techniques fournies par le Client.
- **Limitation de Responsabilité** Le Client reconnaît que le Prestataire ne peut garantir le fonctionnement efficace du matériel ou des solutions recommandées si les informations techniques fournies par le Client sont inexactes, incomplètes ou trompeuses. En conséquence, le Client accepte que le Prestataire ne soit pas tenu responsable des résultats insatisfaisants ou des dommages découlant de l'utilisation du matériel recommandé ou des solutions fournies dans de telles circonstances.
- **Obligations du Client** Le Client s'engage à fournir au Prestataire toutes les informations techniques pertinentes et nécessaires pour l'exécution des services convenus. Le Client reconnaît qu'il est de sa responsabilité de s'assurer que toutes les informations fournies sont exactes, complètes et à jour.
- **Décharge de Responsabilité** Le Client décharge par la présente le Prestataire de toute responsabilité pour tout dommage, perte ou préjudice découlant de l'utilisation du matériel recommandé ou des solutions fournies dans le cas où ces dommages, pertes ou préjudices sont causés en tout ou en partie par l'inexactitude, l'incomplétude ou la tromperie des informations techniques fournies par le Client.
- **Indemnisation** Le Client s'engage à indemniser et à dégager de toute responsabilité le Prestataire, ainsi que ses employés, agents et sous-traitants, contre toute réclamation, action en justice, frais, pertes, dommages ou responsabilités découlant de ou liés à l'utilisation du matériel recommandé ou des solutions fournies dans les circonstances décrites ci-dessus.